

HAUTES-ALPES : THERMALU TRANSGLOSS REPRISE PAR SES SALARIÉS



Economie - Hautes-Alpes : La société Thermalu Transglass, basée à l'Argentière-la-Blessée devrait être reprise par ses salariés. Vous le savez cette société, spécialisée dans le chauffage, a été placée en liquidation judiciaire le 19 juin dernier. Dix-huit emplois étaient alors menacés et une grande réflexion avait été engagée pour tenter de sauver l'entreprise après la disparition déjà, en 2011, des Aciéries et Fonderies de Provence à l'Argentière. Hé bien la société devrait être transformée en SCOP, Société Coopérative et Participative. C'est-à-dire que ce sont les salariés eux-même qui devraient désormais gérer leur entreprise et investir dans le capital moyennant d'autres aides et potentiels

investisseurs. L'entreprise avait jusqu'au 1er novembre pour trouver une solution de reprise, il semblerait que ce soit chose faite même si aucune décision définitive n'a encore été prise.

Publié par Annick Berger le lun, 28/10/2013 - 11:30

HAUTES-ALPES: "RÉPONSE DANS 48 HEURES POUR THERMALU" SELON JOËL GIRAUD



Economie - Hautes-Alpes: Réponse dans deux jours. La société Thermalu Transglass, basée à l'Argentière-la-Blessée devrait être reprise par ses salariés. Vous le savez cette société, spécialisée dans le chauffage, a été placée en liquidation judiciaire le 19 juin dernier. Dix-huit emplois étaient alors menacés et une grande réflexion avait été engagée pour tenter de sauver l'entreprise après la disparition déjà, en 2011, des Aciéries et Fonderies de Provence à l'Argentière. Hé bien la société devrait être transformée en SCOP, Société Coopérative et Participative. C'est-à-dire que ce sont les salariés eux-même qui devraient désormais gérer leur entreprise et investir dans le capital moyennant d'autres

aides et potentiels investisseurs. L'entreprise avait jusqu'au 1er novembre pour trouver une solution de reprise, il semblerait que ce soit chose faite même si aucune décision définitive n'a encore été prise. C'est au tribunal de Mulhouse d'accepter la proposition des salariés. Joël Giraud, maire de l'Argentière et Député des Hautes-Alpes est confiant pour la reprise de l'activité :



Publié par Valentin Doyen le mar, 29/10/2013 - 05:00

Déclaration du Député-maire Joël Giraud sur DICI FM

"On est dans une situation où effectivement l'entreprise est désormais liquidée par le tribunal de commerce mais nous tentons une reprise de l'activité au travers de salariés qui veulent monter une scop (une société coopérative ouvrière) comme il en existe d'ailleurs beaucoup dans les Hautes Alpes. Il y a encore un petit peu de chemin mais là, nous sommes en phase si je puis m'y permettre finale puisque la Région vous le savez finance la encore l'union régionale des scop et l'ingénierie pour ce genre de projet. Nous sommes en phase finale. il faut maintenant que le tribunal de Mulhouse qui est compétent en la matière parce que le siège de l'entreprise est à Mulhouse accepte la proposition des salariés car le savoir faire est extrêmement important. C'est un savoir faire très particulier. il s'agit de plafond ou de plancher chauffant y compris dans les stades de foot, le gazon chauffé du stade du Milan Ac par exemple a été fabriqué à l'Argentière. Et si nous n' arrivons pas dans les 24-48 heures à convaincre le tribunal de Mulhouse. C'est vrai que l'affaire va être difficile mais il y a la volonté des salariés accompagnés par les élus et je ne doute pas que le tribunal y sera sensible."